

Le Lien

Le journal municipal de Saint-Ismier

N° 41 juillet/août 2016

[DOSSIER]

Rencontres intergénérationnelles jeunes/seniors autour de l'informatique

Page 06

[ACTUALITÉS]

Préserver la vie commerciale
et artisanale de notre village

Page 11

[ACTUALITÉS]

Travaux : embellissements
et aménagements de sécurité

Page 17

[PATRIMOINE]

À la découverte des sites
de Saint-Ismier cet été...

Page 18

[ANIMATIONS]

Photos des jeeps militaires
lors de la cérémonie du 8 mai



NUISANCES SONORES

Des horaires et des consignes à respecter !

Les travaux de bricolage ou de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, en raison de leur intensité sonore, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 ;
- Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h.

Il est à noter, qu'à l'occasion de chantiers de travaux publics ou privés, les entreprises doivent interrompre leurs travaux entre 20h et 7h, les dimanches et jours fériés, sauf en cas d'intervention urgente.

Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage, ceci de jour comme de nuit, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

SERVICE ENFANCE/ JEUNESSE/SCOLAIRE

Horaires d'accueil au public du pôle EJS (enfance, jeunesse, scolaire).

- Lundi, jeudi et vendredi : 8h30-12h30 et 13h30-17h30
- Mardi : 13h30-17h30
- Mercredi : 8h30-12h30 (sur rdv l'après-midi)

Fermeture estivale du pôle EJS (annexe de la mairie - maison Belledonne) le 15 juillet et du 25 juillet au 15 août 2016.

ACCUEIL DE LOISIRS DURANT LES VACANCES D'ÉTÉ

Centre de loisirs 3-12 ans

(espace Clos Marchand)
Ouvert du 6 juillet au 31 août de 8h à 18h. Inscriptions sur place durant l'été de 17h à 18h (selon places disponibles).

Local « Jeunes » (RDC de la salle des fêtes du Rozat). Ouvert du 18 au 29 juillet et du 22 au 31 août.
Renseignements, inscriptions et programmes sur www.saint-ismier.fr, rubrique « Jeunesse ».

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- **Louis LANG**, 18 mars 2016
- **Jules LAPRESA**, 24 mars 2016
- **Myla BELHADJ**, 10 avril 2016
- **Lexie MIRAS**, 11 avril 2016
- **Melvin COULON**, 21 avril 2016
- **Thomas NOUGARET**, 4 mai 2016
- **Hugo KAISER**, 13 mai 2016

MARIAGES

- **Liga OZOLINA** et **Aureliano BASSO**, 20 février 2016
- **Stéphanie CALISTO** et **Benjamin PREVIEUX**, 9 avril 2016
- **Mélanie VABRE** et **Laurent MET**, 28 mai 2016
- **Nathalie POMMAREL** et **Esteban GUIJARRO**, 4 juin 2016
- **Pierrick BON** et **Muriel BARBERO**, 4 juin 2016
- **Fabrice GIRARD** et **Marianne SANCHIS**, 11 juin 2016

RÉSEAUX SOCIAUX – Retrouvez toute l'actualité de la ville de Saint-Ismier sur Facebook (alertes météorologiques, infos travaux, photos des animations municipales, infos sur des fermetures exceptionnelles, etc.) Même si vous ne disposez pas d'un compte Facebook, vous pouvez néanmoins consulter les informations en vous connectant à l'adresse : facebook.com/villedesaintismier

Mardi 30 août, journée d'olympiades intercommunales jeunesse à Biviers !

HORAIRES MAIRIE

Accueil mairie

04 76 52 52 25. Tous les jours de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30, samedi matin (permanence administrative) de 9h à 11h30.

JOUR DU MAIRE

VENDREDI 15 JUILLET 2016

Fermeture exceptionnelle des services municipaux (mairie, médiathèque, Agora). Une permanence téléphonique sera néanmoins assurée.

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Accueil du public, du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30. Fermeture le mercredi après-midi. Sur rdv pour le dépôt de vos dossiers au 04 76 52 52 25 ou à social@saint-ismier.fr

Service Urbanisme Services Techniques

- Lundi : de 14h à 17h30.
- Mardi, jeudi et vendredi : de 9h30 à 12h.
- Mercredi : de 9h30 à 12h et de 14h à 17h.
- Sur rdv en dehors de ces horaires.

Service petite enfance Crèch'ndo

04 76 52 31 58. Accueil tous les après-midi de 13h30 à 17h30.

Fermeture estivale de la crèche du 25 juillet au 15 août 2016 inclus.

Pôle Enfance Jeunesse Scolaire

Accueil du public (maison Belledonne)
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (sauf mercredi fermeture à 17h).

Médiathèque « L'Orangerie »

04 76 52 92 76
www.mediathèque-saint-ismier.fr
Horaires d'été du 1^{er} juillet au 31 août 2016 : mardi et vendredi de 16h30 à 19h, mercredi de 10h30 à 12h et de 16h30 à 19h, jeudi fermé, samedi de 10h à 12h30.

Fermetures le vendredi 15 et le samedi 16 juillet 2016 en raison du « Jour du maire ». Fermeture estivale du 1^{er} au 15 août inclus.

NUMÉROS D'URGENCES

- **Gendarmerie de Saint-Ismier** 17 ou 04 76 52 15 45
- **Police municipale** 04 76 52 93 64 ou 06 27 15 52 70
- **Pharmacie ou dentiste de garde** 39-15
- **Sapeurs-pompiers** 18
- **SAMU, médecin de garde** 15

Centre anti-poison Lyon

04 72 11 69 11

Eau (SAUR) 08 00 74 47 22

Assainissement

(eaux usées) Sté Véolia

Astreinte urgente 7j/7j et 24 h/24 h : 04 76 61 39 34.
Informations réseaux SIZOV 04 76 52 52 28.

PERMANENCES

Avocat conseil pour la commune

le 1^{er} samedi du mois de 9h à 11h30, sur rdv au 04 76 52 52 25.

Assistante sociale

sur RDV au 04 56 58 16 91

ÉCRIVAIN PUBLIC (NOUVEAUTÉ EN 2016)

Permanences, sur rdv au 04 76 52 52 25, le 4^{ème} vendredi de chaque mois de 9h à 12h (service gratuit). Il aide dans vos démarches administratives, rédaction de courriers, informe sur vos droits.

Vice-président du CCAS de Saint-Ismier, conseiller municipal délégué aux logements sociaux

Tous les mercredis et vendredis de 9h à 12h

Contact : jp.meyer@saint-ismier.fr ou 06 74 96 66 22

AGENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

La permanence, qui avait lieu en mairie les semaines paires le mardi de 15h à 16h30, s'est définitivement interrompue le 1^{er} juillet 2016, sur décision de la CPAM.

SERVICES

Déchetteries et jours de collecte

Saint-Ismier, Crolles et Le Touvet.
Ouverture 7j/7j de 8h30 à 17h45.
Renseignements sur www.le-gresivaudan.fr
Collecte des ordures ménagères le lundi et le jeudi et des bacs « Je trie » le mercredi. Si lundi férié, ramassage le jeudi suivant.

Objets trouvés

Information sur www.saint-ismier.fr, rubrique Vie quotidienne Police municipale.



www.saint-ismier.fr

Retrouvez plus d'infos en flashant ce QRcode.



En connaissance de cause, j'ai refusé de nombreux permis de construire à des opérateurs sans scrupule mais la pression s'intensifie tant que, sans une prise de conscience politique de tous, demain, Saint-Ismier ne sera plus Saint-Ismier.



N° 41

Sommaire

Page 4-5

Ça se passe chez nous...

[ACTUALITÉS]

Page 6-7-8-9-10-11

Travaux

Embellissements et aménagements de sécurité routière.

[DOSSIER]

Page 12-13

Intergénérationnel

Rencontres jeunes/seniors autour de l'informatique.

[VIE PUBLIQUE]

Page 14

- Concours photos
- Tribunes politiques

[CULTURE]

Page 15

Agora, Médiathèque...

[ENVIRONNEMENT ET PATRIMOINE]

Page 16-17

À la découverte des sites de Saint-Ismier cet été...

[SPORTS ET ANIMATIONS]

Page 18

Commémoration du 8 mai : des jeeps militaires.

[ASSOCIATIONS]

Page 18

[AGENDA]

Page 20

Vos rendez-vous

culturels, sportifs et associatifs

Urbanisme, l'heure est grave



Mon action est chevillée à trois valeurs : le respect de la loi, le service de l'intérêt général et la volonté de rester à l'écoute de chacun.

Autour de ces trois valeurs, la majorité municipale a choisi de tout mettre en œuvre pour inscrire notre commune dans une perspective de développement durable respectueux de la nature qui nous entoure, de notre patrimoine historique et culturel, en harmonie avec les facteurs humains et les réalités contemporaines.

Cette volonté partagée rencontre aujourd'hui deux écueils que nous devons surmonter pour accueillir dignement de nouveaux habitants à Saint-Ismier, dans le respect de ceux installés de plus longue date.

Le premier écueil est la dissolution du bon sens et de la raison dans le cynisme

et la cupidité. Des lois récentes en matière d'urbanisme font que la spéculation foncière et les divisions parcellaires se multiplient à l'initiative d'opérateurs immobiliers de circonstance. Au mépris des réalités, ils accélèrent une densification urbaine qui génère des problèmes de voisinage, sature les réseaux et pèse sur les finances communales déjà fragilisées par la diminution des dotations de l'Etat.

Le deuxième écueil est le corolaire pervers du premier. Plus les constructions privées se développent, plus se creuse l'écart entre les exigences de la loi en matière de mixité sociale et la réalité. Saint-Ismier offre aujourd'hui 9% de logements sociaux mais la loi en impose 25%. Le risque est donc grand que le préfet de l'Isère nous déclare en « carence ». Il pourrait alors préempter du foncier afin d'y construire du logement social, au motif que les élus municipaux

ne répondent pas aux exigences de l'Etat.

En connaissance de cause, j'ai refusé de nombreux permis de construire à des opérateurs sans scrupule mais la pression s'intensifie tant que, sans une prise de conscience politique de tous, demain, Saint-Ismier ne sera plus Saint-Ismier.

Il ne s'agit pas de refuser de nouveaux arrivants mais de veiller à garantir une urbanisation raisonnée, au regard d'un art de vivre et des besoins en équipements publics.

L'heure est grave. L'harmonie de notre village est menacée par une vision de l'urbanisme et de la mixité sociale que j'ose qualifier d'idéologiques.

Face à ces réalités, j'en appelle au retour du bon sens et de la raison en matière d'immobilier.

Henri Baile
Maire de Saint-Ismier



Directeur de la publication: **Henri Baile**. Rédactrice en chef: **Sandrine Idier**. Chargé de communication: **Jérémie Borj**. Maquette et mise en page: **tassan.fr**. À collaboré à ce numéro: **Alexandre Dhordain**. Photos: **Mairie de Saint-Ismier**. Impression: **Imprimerie Notre-Dame**. Périodicité: trimestrielle. Dépôt légal à parution. N° ISSN: 07616066. Hôtel de ville, BP 32, 38331 Saint-Ismier Cedex. Tél: 04 76 52 52 25 - Fax: 04 76 52 28 01 - com@saint-ismier.fr www.saint-ismier.fr - Ce numéro a été imprimé à 3 400 exemplaires.



↳ Bourse puériculture de printemps

4^e saison de la bourse de printemps de la crèche municipale, le 4 juin dernier. De plus en plus de succès chaque année. Une vingtaine de parents de la crèche ont exposé à cette occasion, dans une ambiance conviviale. Et le soleil était au rendez-vous !



↳ Fête de la musique

Saint-Ismier en fête et en musique, le 17 juin dernier sur la place du village. Ambiance assurée par les différents concerts. La restauration (sandwich, hot-dog, paëlla, churros, barbe à papa, etc.) était préparée par les pompiers et les commerçants de Saint-Ismier. Ça sent bon l'été...



Stage de graff des jeunes

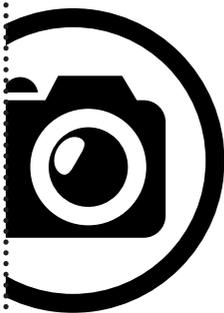
Les ados ont effectué, du 20 au 22 avril 2016 au local « Jeunes », un graff pour la devanture du tennis club de Saint-Ismier (fontaine Amélie). Un grand merci aux agents des services techniques, pour leur disponibilité et réactivité dans la préparation et la fixation du support.

Les CM2 en classe de mer

Au centre Léo Lagrange des îles du Frioul, au large de Marseille, pour les élèves de CM2 des écoles des Vignes et du Clos Marchand du 3 au 11 juin 2016.



Retrouvez tous les albums photos des animations municipales sur la page [facebook.com/villedesaintismier](https://www.facebook.com/villedesaintismier)





Exposition des artistes de Chartreuse

Quatorze créateurs étaient présents lors du lancement de la biennale 2016 des « Artistes de Chartreuse » le 13 mai dernier à l'Agora.



Fleurissement estival 2016

Fin mai, les agents municipaux ont procédé au fleurissement estival sur les différents espaces verts de la commune afin de l'embellir toujours plus.



L'école du cirque

Le 15 avril dernier, la mairie de Saint-Ismier a organisé « l'école du cirque » pour les petits Ismériens dans le parc de la mairie avec de nombreuses animations : atelier dessin, jeux, atelier maquillage. Un grand moment intergénérationnel auquel les personnes âgées de la maison du Rozat se sont jointes.

Ciné-goûter

Plus de 150 enfants sont venus assister au ciné-goûter, organisé et offert par la municipalité de Saint-Ismier, le 11 mai 2016 à l'Agora. Le film projeté était le dessin animé de science-fiction "En route!".



[URBANISME]

Préserver la vie commerciale et artisanale de notre village !

Les commerces de nos villes et villages sont confrontés à un environnement en constante mutation. Dans ce contexte, le maintien du commerce et de l'artisanat de proximité est un enjeu fort pour les collectivités, tant au niveau économique que pour son rôle d'animation et de lien social dans les quartiers.



La garantie d'une vie de quartier animée

Le maintien de la diversité des commerces dans les centres villes est fondamental pour assurer la vitalité et l'animation commerciale et sociale de ces lieux de rencontre. Dans cet objectif, la loi du 2 août 2005 en faveur des petites et moyennes entreprises (PME) a instauré un droit de préemption urbain (DPU) au profit des communes sur les cessions de fonds

artisans, de fonds de commerce, les baux commerciaux et les terrains prévus pour accueillir de l'activité commerciale.

Un périmètre géographique précis

Soucieuse d'offrir à ses concitoyens une vie de village animée et une offre commerciale diversifiée, la municipalité de Saint-Ismier a souhaité se doter de cet outil juridique. C'est ainsi qu'elle a délimité un périmètre de sauvegarde du commerce et de

l'artisanat de proximité, qui comprend la place de l'Eglise et la galerie marchande du Rozat (commune historique). A l'intérieur de cette zone, chaque cession est subordonnée, sous peine de nullité, à une déclaration faite par le cédant à la commune. Cette déclaration précise le prix et les conditions de la cession. La commune dispose alors de deux mois pour se prononcer.



Laurence GAILLARD,

Maire-adjointe chargée de l'urbanisme

Nous sommes déterminés à maintenir une vie commerciale dans notre village

Une des missions essentielles de la mairie est de valoriser son territoire et de préserver son cadre de vie. Notre volonté est d'apporter une réponse appropriée aux besoins des habitants et des professionnels. Il y a donc une nécessité pour la commune de préserver la diversité ainsi que l'équilibre de l'armature commerciale et artisanale du centre de notre village. La définition d'un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité s'inscrit dans une démarche globale visant un accompagnement indispensable à son développement équilibré et rationnel sur le territoire. Le secteur retenu par notre municipalité est névralgique et il convient, à ce titre, de le préserver. Le but de l'équipe municipale n'est bien sûr pas d'acheter des fonds de commerce mais de les préempter, si besoin, pour assurer le maintien des commerces. D'ailleurs, la Chambre des métiers et de l'artisanat (CMA) de l'Isère et la Chambre du commerce et de l'industrie (CCI) de l'Isère ont donné un avis favorable à cette mesure.



[VIVRE ENSEMBLE]

Parking du Clos Mars : engagement pris, promesse tenue !

Situé sur la route de Lancey à La Bâtie, le quartier du Clos Mars souffrait jusqu'à présent d'un manque significatif de places de stationnement. Le développement résidentiel ne s'est en effet pas accompagné ces dernières années de l'aménagement adéquat de places de parking. Face à cette situation, qui a pu parfois provoquer des conflits de voisinage, le maire Henri BAILE avait promis aux habitants, lors de son tout premier Conseil de quartiers en juin 2014, de construire un parking dans le quartier. Deux ans après, celui-ci a été officiellement inauguré, le 3 juin dernier, en présence des riverains mais aussi de nombreux enfants qui ont été invités par le maire à couper le ruban tricolore à ses côtés.

PORTRAIT

Duo à quatre mains

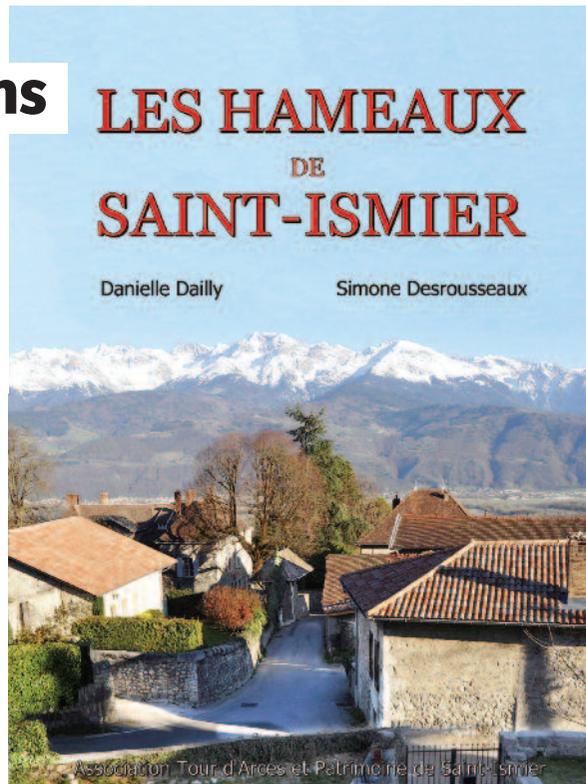
Quand deux passionnées se rencontrent au hasard d'une promenade organisée pour les « Journées européennes du patrimoine ».

La rencontre fut fortuite, mais fructueuse. Sans se connaître personnellement, les deux femmes savent qu'elles partagent le même goût pour la préservation du Patrimoine. « *Nous nous sommes parlé et tout a commencé* », se souvient Simone Desrousseaux.

Et pour cause. La première, auteur d'un ouvrage sur l'artiste peintre Louise Morel, « *Le musée disparu de Louise Morel* », dit avoir « épousé » Saint-Ismier en même temps que son mari, Ismerusien à la sixième génération. Longtemps vice-présidente de l'association des Amis du Grésivaudan, elle a organisé en 2013 un colloque sur les hameaux de la vallée.

La seconde habite une maison ancienne du village. Ayant une « *attirance naturelle et spontanée* » pour le patrimoine, elle est très active au sein de l'association de la Tour d'Arces et dirigea la réalisation d'un ouvrage référence, « *Autrefois... à Saint-Ismier* », paru en 2000.

« *Le jour de notre rencontre, nous nous sommes aperçues que nous marchions au même pas et dans la même direction* »,



souligne d'une image Simone Desrousseaux. Elles décident donc de travailler ensemble. Ce sera d'abord au sein de la commission municipale sur le patrimoine, ouverte aux habitants de Saint-Ismier. L'idée d'une exposition sur les seize hameaux anciens, toujours visibles, de la commune voit le jour. Elle est organisée avec succès en 2015.

Pour garder une trace de l'événement, le duo décide de réaliser un document d'une vingtaine de pages. L'ouvrage auto-édité en compte

finalément 200, accompagnées de plus de 500 photographies. Il permet de (re)découvrir les constructions anciennes, d'expliquer ce temps où la vie des paysans façonnait le cadre de vie, où la terre nourricière devait être économisée, et où le superflu n'avait pas sa place. Il contient aussi un message important : il est primordial de connaître son passé pour bien vivre le présent et mieux construire l'avenir.

Saviez-vous, par exemple, que Saint-Ismier avait été le cadre de nombreux glissements de terrain ? Certaines maisons anciennes en gardent les stigmates. Comme celle visitée par Danielle Dailly au cours de ses recherches. « *Le 1^{er} niveau est devenu la cave. Je l'ai constaté en y découvrant une porte en ogive, trace de l'ancienne entrée principale de la maison...* » Autre découverte faite par Simone Desrousseaux : des

carnets datant du milieu du XIX^e siècle rédigés par un viticulteur du village. « *Un témoignage passionnant, très bien rédigé, qui éclaire la vie locale, nationale et internationale de l'époque* », se réjouit-elle. Une nouvelle fenêtre ouverte sur le passé, et de nouveaux projets en perspective...

« Les hameaux de Saint-Ismier »

Commande : tour.arces@gmail.com

Point de vente : Tabac Presse de Saint-Ismier, place de l'Église.

Prix : 30 euros, au profit de l'association

« Tour d'Arces et Patrimoine de Saint-Ismier »

CCAS

[VIGILANCE ENVERS NOS AÎNÉS]

Plan canicule 2016



Conformément à la législation, le maire est tenu d'instituer un registre nominatif des personnes vulnérables (personnes âgées, handicapées ou isolées). En cas d'urgence « canicule », décrétée par la préfecture de l'Isère, les personnes inscrites seront contactées et se verront proposer, si besoin, conseils et assistance. Les personnes peuvent

s'inscrire d'elles-mêmes mais un tiers (parent, voisin, médecin traitant etc.) peut également prendre l'initiative de le faire. Cette demande doit être faite par écrit. Le niveau « veille saisonnière » est activé du 1^{er} juin au 31 août 2016.

Un numéro d'information gratuit depuis un poste fixe « Canicule Info Service » est disponible en cas d'épisodes de forte chaleur : 0 800 06 66 66 (accessible tous les jours, de 9 h à 19 h).

👁 Pour vous inscrire sur le registre, rendez-vous auprès de l'accueil de la mairie au 04 76 52 52 25 ou sur www.saint-ismier.fr, rubrique Actualités sur la page d'accueil.

[SOLIDARITÉ]

Aide financière pour la pratique d'une activité

Dans la perspective du Forum des associations qui aura lieu le 3 septembre prochain à l'Agora de 8h30 à 13h, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Saint-Ismier délivre une aide financière pour la pratique d'activités sportives et culturelles aux jeunes ismérusiens (3 à 18 ans) ayant un quotient familial (QF) inférieur à 1 000. La participation du CCAS dépend du QF. L'aide est délivrée une fois par an et par enfant.

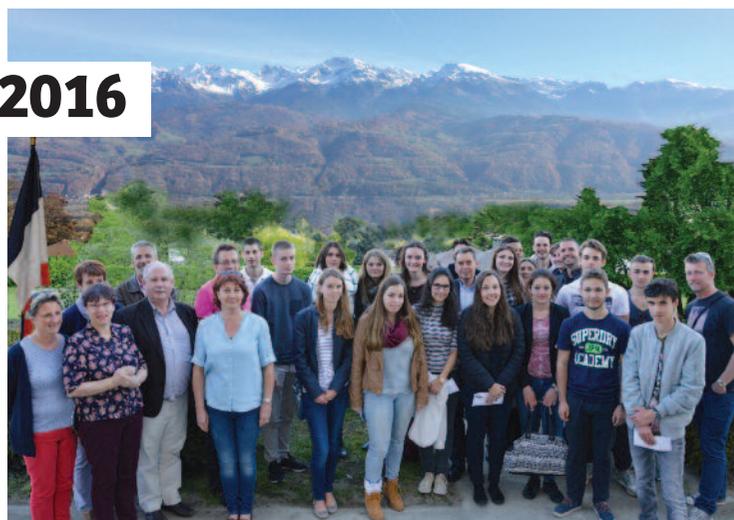
Liste des justificatifs à fournir sur www.saint-ismier.fr, rubrique CCAS, contact au 04 76 52 52 25.

[CITOYENNETÉ]

29 avril 1945 - 29 avril 2016

Réception par la municipalité des jeunes ismérusiens de 18 ans

Comme chaque année, le maire et son équipe municipale ont tenu à rencontrer le 29 avril dernier, au cours d'une réception citoyenne en mairie, les jeunes ismérusiens qui ont eu, ou qui vont avoir, 18 ans au cours de l'année 2016.



Une date symbolique pour un âge symbolique

Parce que ces jeunes sont maintenant majeurs, responsables juridiquement et judiciairement de leurs actes, qu'ils peuvent participer au débat démocratique et voter, le maire Henri Baile a insisté sur la notion de droits et de devoirs. Il a ainsi rappelé à ces jeunes adultes les droits qu'ils ont acquis cette année mais aussi les devoirs qu'ils auront en tant que jeunes citoyens dans le cadre démocratique de notre République. Une façon de concrétiser la mention qui figure sur leurs cartes électorales : « Voter est un droit, c'est

aussi un devoir civique ». D'où le choix de cette date pour cette réception citoyenne puisque le 29 avril 1945, les femmes françaises votaient pour la première fois dans notre pays !

Une réception conviviale

Cet éveil à la citoyenneté s'est clôturé par un apéritif convivial et une séquence souvenir au cours de laquelle un diaporama de photos a été projeté sur leurs années d'école à Saint-Ismier. Et chacun a reçu une clé USB sur laquelle sont stockées ces photos ainsi qu'un bon cadeau.

EXPO

MARLÈNE SANCHEZ

DU 1^{er} JUILLET AU 30 SEPTEMBRE

MAIRIE DE SAINT-ISMIER
Entrée libre
aux heures d'ouverture

[RYTHMES SCOLAIRES]

À l'école, il faut tenir le rythme...

Le PEDT donne le tempo

Le projet éducatif territorial (PEDT), qui définit les objectifs et les rythmes des activités péri-éducatives de la mairie, s'appuie sur des valeurs éducatives et citoyennes (respect de soi et des autres, écoute, ouverture, autonomie) et fixe des objectifs ambitieux à la communauté éducative. Complémentaire des projets d'école, il doit, par la variété des activités organisées, via savoir-être et savoir-faire, favoriser la diversité des modes d'apprentissage et la réussite scolaire de l'enfant tout en élargissant son horizon culturel, artistique et sportif.

2017/2019 : On garde le rythme

En 2015/2016, une évaluation du PEDT a été réalisée par le comité de pilotage qui réunit les parents d'élèves, les enseignants, le service enfance/jeunesse de la mairie et les élus municipaux. L'enquête, adressée aux familles, enseignants et animateurs, a permis de valider, après de riches échanges, la reconduction du modèle en usage à Saint-Ismier depuis la réforme de 2013. Le PEDT 2016/2019 reprend donc les dispositions du PEDT précédent.

Une partition à succès

Si le modèle actuel a été plébiscité, c'est qu'il est mené avec conscience et enthousiasme par ses acteurs et permet de multiples découvertes : sport, langues, théâtre, art, zumba, lecture, ateliers des ATSEM pour les plus petits, réalisation de cartes de vœux pour les colis de Noël, etc. Les menus sont variés et la tâche est rude pour le responsable et les équipes qui mettent les TAP (temps d'activité péri-éducatives) en place.

Le succès a un prix

Pour que le modèle fonctionne, 20 intervenants ont été recrutés, 16 animateurs et ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles), deux bibliothécaires, l'animatrice multimédia et trois coordinatrices participent aux TAP. Des formations sont organisées : BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) et BAFD (brevet d'aptitude aux fonctions de directeur), formations santé et sécurité, formations sur des thèmes d'activités. On comprend quelle charge un tel dispositif représente pour la mairie de Saint-Ismier qui continuera à s'y engager sous cette forme tant que son budget le lui permettra.

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h30	Garderie du matin	Garderie du matin	Garderie du matin	Garderie du matin	Garderie du matin
8h05	École	École	École 9h-12h	École	École
11h30	Cantine	Cantine	Garderie	cantine	Cantine
13h20	École	École	Centre de loisirs 12h-18h	École	École
15h30	TAP	TAP		TAP	TAP
16h30	Périscolaire du soir	Périscolaire du soir		Périscolaire du soir	Périscolaire du soir

PETITE ENFANCE

CRECH'NDO...

Les sections à Crechn'do : une formule gagnante

**L'unité des bébés**

En 2015, l'unité des bébés a ouvert ses portes à 18 familles d'enfants de deux mois et demi à 19 mois. C'est en collaboration étroite avec les parents, afin de respecter au mieux le rythme de chacun, que les enfants ont découvert la collectivité. Cet accueil d'un petit nombre d'enfants (10 places), dans une ambiance sécurisante et cocooning, leur a permis d'appréhender avec douceur leurs premières séparations, leurs premières découvertes psychomotrices et affectives. Merci aux parents de s'être mobilisés autour des différents projets mis en place par l'équipe (goûters, temps de comptines, pêle-mêle de photos de familles, atelier créatif, etc.)

L'unité des moyens

Au 1^{er} étage, dans l'unité des moyens, les enfants ont bien grandi, acquis de l'autonomie et partagé des moments conviviaux avec leurs parents au sein de la structure. C'est donc avec plaisir, dans le cadre du projet pédagogique, que petits et grands (professionnels et parents) se sont regroupés autour d'ateliers tactiles et sensoriels. Le mur des familles, photos familiales des enfants ornant un mur de la crèche, a eu également beaucoup de succès au quotidien, auprès des enfants, très fiers de le montrer aux copains, papas, mamans, frères, sœurs, etc. Pour clore l'année, parents de l'année en cours et de la prochaine se sont retrouvés autour d'un goûter.

**L'unité des grands**

Les grands, quant à eux, se sont improvisés jardiniers. Avec des parents de Crechn'do, ils ont mis en place notre potager. Nous remercions vivement ces parents impliqués. Nous avons planté quelques herbes aromatiques : thym, menthe, ciboulette, basilic, etc. et des légumes : laitues, radis, carottes, tomates cerises, fraisières. La plantation des haricots verts et jaunes ainsi que celle des tomates cerises ou tomates poires est à venir. Les enfants ont déjà goûté la salade, les radis et les fraises... Un vrai régal ! En véritables jardiniers, ils aiment venir au potager observer la croissance des plantes et adorent arroser régulièrement leur jardin.

FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

Carte d'identité et passeport : vérifiez leur validité !**Carte nationale d'identité**

Si votre carte nationale d'identité (CNI) est périmée depuis le 1^{er} janvier 2014, la date de validité a été étendue pour cinq ans. Néanmoins, cette extension de validité n'apparaît

pas sur la carte et tous les pays n'acceptent pas une carte d'identité de plus de 10 ans. Aussi, pour éviter tout refus de monter à bord d'un avion ou de passer une frontière, nous vous invitons à la renouveler dès à présent. Le délai peut atteindre plus d'un mois en période estivale.

Passeport

Comme pour les cartes d'identité, nous vous rappelons que les délais d'obtention des passeports sont variables pendant l'année. Il est donc recommandé de faire renouveler ce document au plus tôt.

Vous trouverez la liste des pièces nécessaires et des mairies habilitées sur www.saint-ismier.fr (rubrique « Vie quotidienne – Vos démarches ») ou à l'accueil de votre mairie.

Avis aux propriétaires de véhicules électriques

Depuis le 18 juin dernier, une borne de recharge électrique est fonctionnelle sur le parking de l'Agora.

[DIPLÔME]

BAFA devenez animateur !

Avez-vous déjà pensé à passer votre BAF (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) ? Le chemin vers l'animation passe par l'obtention de ce brevet qui donne aux animateurs une base commune de techniques et de savoirs.

Une aide financière peut être attribuée aux stagiaires de la formation BAF, selon certaines conditions.

Renseignez-vous auprès du CCAS de St-Ismier,
social@saint-ismier.fr
ou **04 76 52 52 25**



[SOUVENIR PATRIOTIQUE]

27 mai 1943 - 27 mai 2016 : Journée nationale de la résistance

Le 27 mai 1943 s'est déroulée la première réunion du Conseil national de la résistance (CNR), en présence de Jean MOULIN, qui avait pour objectif de coordonner l'action de la résistance, d'unifier ses divers mouvements et de préparer intellectuellement la philosophie du programme du CNR « Les jours heureux ».

Une journée de réflexion citoyenne

À l'occasion de la Journée nationale de la résistance, une matinée commémorative a été organisée le 27 mai dernier au lycée horticole, avec l'aide des autorités civiles et militaires, des associations d'anciens combattants du Grésivaudan et des élèves de différents établissements scolaires. Cette matinée a été rythmée par des conférences-débats, un dépôt de gerbes et des témoignages, notamment celui de Pierre Gascon, résistant et déporté. La Journée nationale de la résistance est l'occasion d'une réflexion

citoyenne sur les valeurs de la résistance et celles portées par le CNR, comme le courage, la défense de la République, la justice, la solidarité, la tolérance et le respect d'autrui. Cette journée permet de rappeler aux jeunes générations l'engagement des hommes et des femmes qui se sont levés contre l'occupant nazi et le régime collaborationniste de Vichy.

L'héritage social du CNR face au choc de la mondialisation

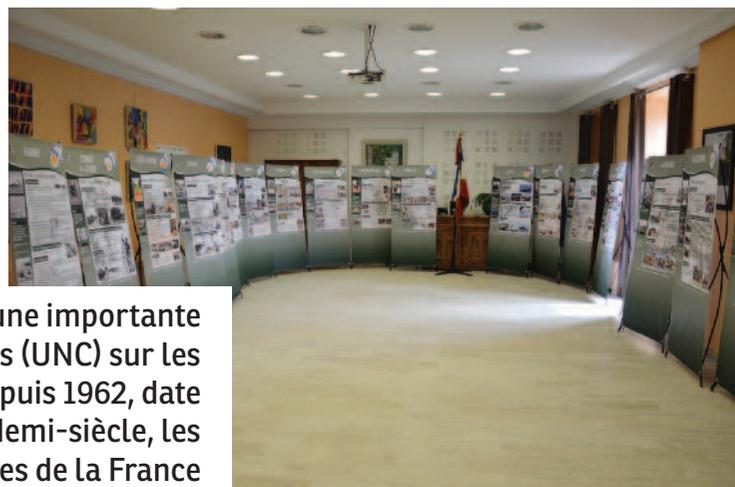
Cette journée du souvenir s'est inscrite dans un contexte socio-économique tendu dans

l'Hexagone (mouvement « Nuits debout », grèves, manifestations, etc.). C'est ainsi que le maire de Saint-Ismier, Henri Baile, a appelé dans son discours à « *revisiter le programme du CNR, réinventer notre pacte social issu de l'après-guerre et de redéfinir la place de l'homme face à l'émergence de la nouvelle économie du XXI^e siècle, face au phénomène de « l'ubérisation », à l'auto-entreprenariat généralisé, à l'économie dite « collaborative » et plus généralement aux mutations économiques liées à la mondialisation, qui bousculent nos modes de vie et interrogent.* »

[PATRIOTISME]

Exposition « les opérations extérieures de l'armée française »

La mairie a accueilli, les 27, 28 et 29 avril derniers, une importante exposition de l'Union nationale des combattants (UNC) sur les opérations extérieures (OPEX) de l'armée française depuis 1962, date officielle de la fin de la guerre d'Algérie. Depuis un demi-siècle, les armées françaises défendent à l'extérieur des frontières de la France ses valeurs, contribuant ainsi à sa sécurité et son rayonnement.



Une exposition d'intérêt général, précise et détaillée

Au sein de la salle des mariages de la mairie, 27 panneaux ont été implantés, décrivant chacun une opération militaire de nos forces armées qui ont eu lieu (Rwanda, Koweït, Kosovo, Côte d'Ivoire, Libye, etc.) ou qui ont encore lieu actuellement (Afghanistan, Mali, etc.) Les opérations extérieures (OPEX) sont les lieux d'interventions des militaires français en dehors du territoire national. Une information, précise et détaillée, était décrite pour chacune des guerres menées par la

défense nationale (description de la situation du pays, raisons de l'intervention française, opération sous l'égide de l'OTAN ou de l'ONU, dates de début/fin du conflit, perte humaine et matérielle, etc.)

Une forme de reconnaissance vis-à-vis des gardiens de notre nation

Les représentants de l'Union nationale des combattants (UNC), Pierre Chauvet, Pierre Chibon, Eric Dutet et Michel Garin, ont voulu montrer aux ismériens, à travers cette exposition, que nos forces armées sont déployées aux quatre coins du monde pour

défendre les populations locales, les intérêts de la France et de ses pays-partenaires. Cette exposition est donc une forme de reconnaissance vis-à-vis des gardiens de notre nation, au cours des multiples opérations à risque (Barkhane, Chammal, Sangaris, Atalante, etc.) qu'ils ont menées avec courage, abnégation et professionnalisme. Dans ces multiples terrains d'intervention, plusieurs centaines de soldats, marins, aviateurs et gendarmes ont consenti au sacrifice suprême : ils sont « morts pour la France ». D'autres sont blessés pour le restant de leur vie.

[TRAVAUX]

Embellissements et aménagements de sécurité routière

En réponse aux demandes exprimées par les riverains lors des Conseils de quartiers de 2015/2016, plusieurs campagnes de travaux d'aménagement ont été réalisées par l'équipe municipale. Trois exemples en images.

Valentin BÉRIOT,

Conseiller municipal en charge des espaces verts

**L'objectif est de préserver
l'esthétique sur notre commune**



En cohérence avec notre programme électoral, la décision a été prise par notre municipalité de supprimer les panneaux publicitaires (4X3) situés à l'entrée de notre commune, au niveau du Pont Rivet, sur le parking du complexe sportif François-Régis Bériot. Ces trois panneaux dénaturaient notre village. Cette mesure s'inscrit donc dans le cadre de notre politique en faveur d'un urbanisme apaisé et du respect de l'environnement. Nous préférons tous un village avec des paysages arborés et des espaces verts plutôt que voir des panneaux publicitaires. Dans ce contexte de lutte contre la pollution visuelle, il reste un panneau publicitaire que notre municipalité souhaiterait supprimer mais il se situe sur un terrain privé. La démarche est en conséquence plus contraignante car il nous faut modifier le règlement de publicité et faire voter une délibération.



Des panneaux
« **Zone limitée à 30 km/h** »
ont été installés aux entrées
des chemins de Charvinière/
Vergibillon.



Aménagement
d'un nouveau carrefour
au croisement des chemins
du Manival et du Pré Lachat.

UNE VILLE
+ belle

UNE VILLE
+ verte



**Démontage des panneaux
publicitaires (4X3)**
situés sur le parking du complexe sportif
François-Régis Bériot pour laisser
la place à des espaces verts.
Situation du lieu avant et après
la dépose du panneau.

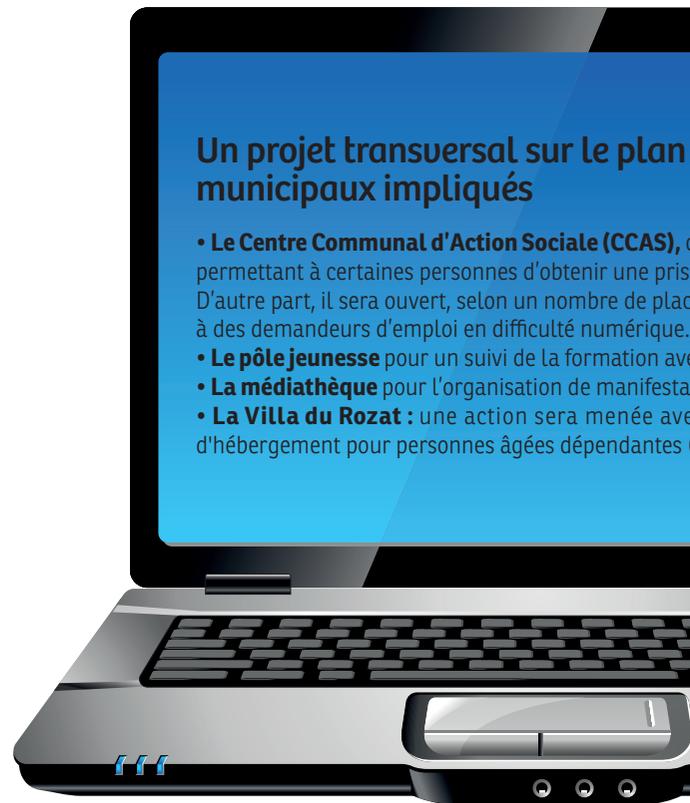


[INTERGÉNÉRATIONNEL]

Rencontres jeunes/seniors autour de l'informatique

Fidèle à ses engagements de campagne, l'équipe municipale a souhaité mettre en place dès la rentrée des cycles de formation à l'utilisation des tablettes numériques, avec une animatrice et des jeunes férus d'informatique, pour initier et accompagner leurs aînés dans l'usage des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC). Ces rencontres intergénérationnelles auront pour objectif de favoriser l'entraide, la solidarité et le service.

.....



La formation à l'utilisation des tablettes numériques pour les seniors en quelques points

Un cycle de formation de 15 séances, à destination des seniors, va démarrer à la rentrée de septembre 2016, tous les jeudis, au local « Jeunes » :

- De 9h à 11 h pour le 1^{er} groupe ;
- De 14 h 30 à 17 h 30 pour le 2^e groupe ;
- 1^{re} séance : jeudi 8 septembre.

Pour participer à ces cours, un formulaire d'inscription est à votre disposition à l'accueil de la mairie. Les places sont limitées à 8 personnes par groupe au tarif de 75 €/cycle (soit 5 € la séance).

L'animation sera confiée à Madame Cécile Lelarge, agent de la collectivité, qui assure déjà cette prestation au sein des écoles de Saint-Ismier, et qui possède une riche expérience en la matière.

Vous êtes intéressés ?

À l'issue de ces séances, les tablettes numériques n'auront plus de secret pour vous !

Vous pourrez ainsi naviguer sur Internet et découvrir la richesse d'informations qu'offre la toile, apprendre à effectuer vos démarches en ligne, communiquer avec vos enfants ou vos petits-enfants via Skype, envoyer et recevoir des courriels, etc.

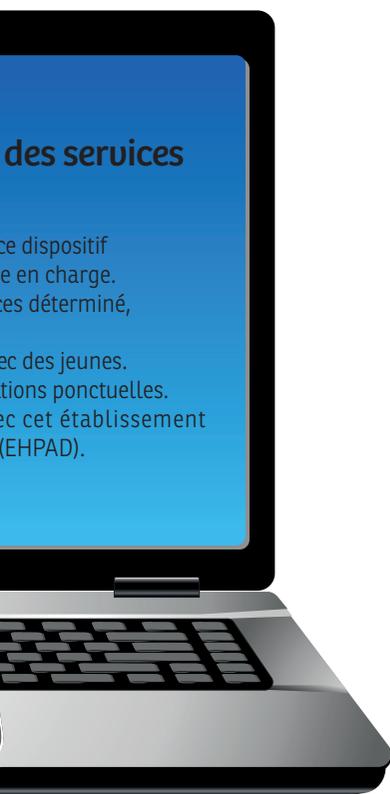


Un joli programme vous attend !

Le poste de travail de l'intervenante illustre bien l'aspect intergénérationnel que souhaite activement promouvoir l'équipe municipale

L'animatrice, Cécile Lelarge, intervient depuis longtemps auprès des enfants dans les écoles de Saint-Ismier pour les sensibiliser à

l'informatique. Cette nouvelle activité sur les tablettes numériques auprès des seniors s'inscrit dans la dimension intergénérationnelle de son poste de travail.



LES 4 GRANDS OBJECTIFS DE CETTE FORMATION

- **Accéder** à l'information, savoir la vérifier et la produire ;
- **Mener** les démarches avec les administrations et échanger avec les collectivités et l'État ;
- **Gérer** son identité numérique et protéger sa vie privée ;
- **Contribuer** au développement du lien social local.

LE PROGRAMME DE FORMATION

- 1 Présentation générale de la tablette PC
- 2 Manipuler la tablette et naviguer dans l'interface : premiers pas
- 3 Surfer sur le web : principes de base
- 4 Envoyer/recevoir un courriel
- 5 Premiers paramétrages de la tablette
- 6 Paramétrages et astuces
- 7 Créer et lire des contenus multimédia
- 8 Surfer sur le web niveau 2
- 9 Messagerie électronique niveau 2
- 10 Faire évoluer les fonctionnalités de sa tablette en ajoutant de nouvelles applications.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Inscription à l'accueil de la mairie : formulaire enregistré par ordre d'arrivée, avec gestion d'une liste d'attente.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter la mairie au 04 76 52 52 25 ou à social@saint-ismier.fr



Une labellisation « Pass Numérique » en cours

L'équipe municipale a souhaité que cette formation aux tablettes numériques puisse donner accès au « Pass numérique » dans le cadre du Plan régional de lutte contre l'exclusion numérique. Cette certification sera obtenue après la labellisation de la mairie de Saint-Ismier comme étant un Espace Public Numérique (EPN) et ainsi de bénéficier de financements. Concrètement, toute personne majeure, résidant en Auvergne-Rhône-Alpes et peu familière des nouvelles technologies, peut utiliser ce « Pass numérique » qui lui permet actuellement de jouir d'un bon d'une valeur de 150 € échangeable dans un EPN pour suivre 10 heures de formation au numérique/informatique.

Déroulement de la formation

- 2 heures par semaine, pendant quatre mois : les jeudis 8, 15, 22 et 29 septembre, les jeudis 6, 13, 20 et 27 octobre, les jeudis 3, 10, 17 et 24 novembre, les jeudis 1^{er}, 8 et 15 décembre
- Deux groupes de 8 personnes maximum : 1^{er} groupe de 9 h à 11 h et 2^e groupe de 14 h 30 à 16 h 30
- Pédagogie personnalisée, permettant de répondre au plus près au besoin de chacun.

Les usages de la tablette numérique

- Interactivité
- Restauration des liens avec les amis et les enfants éloignés
- Services et démarches administratives en ligne
- Achats en ligne
- TV en replay
- Photos : stockage et consultation
- Soutien à domicile sécurisé
- Entraînement des capacités d'apprentissage
- Jeux interactifs
- Valorisation des seniors
- Outil permettant de lutter contre la fracture numérique.

Un projet nécessitant quelques dépenses

Des moyens matériels

- 8 tablettes
- 8 housses de protection
- 1 adaptateur (diffusion vidéoprojecteur).

Des moyens humains

- 1 agent animateur informatique
- 1 agent montage du projet et suivi administratif.



Christian DULLIN,

Conseiller municipal délégué à la jeunesse

Dans nos sociétés contemporaines et industrielles, Internet est devenu indispensable pour accéder à l'emploi, à l'information, aux droits ou aux services publics. Pourtant, un foyer rhônalpin sur trois n'a pas accès à Internet et seulement une personne sur deux se dit compétente dans l'utilisation du numérique.

Plusieurs fossés co-existent : générationnel, social et culturel. L'exclusion numérique renforce les autres facteurs de vulnérabilité sociale et d'isolement. L'insertion sociale des plus fragiles et la lutte contre l'isolement de nos aînés ne peuvent se faire sans culture numérique. C'est pourquoi, comme le maire s'y était engagé durant la campagne pour les élections municipales, la municipalité de Saint-Ismier a tenu à mettre en place cette formation à l'utilisation des tablettes numériques auprès des seniors.



[CONCOURS PHOTOS]

Tous à vos appareils photos !

La Communauté de communes du Grésivaudan (CCPG) organise cet été, du 1^{er} juin au 30 septembre, son 2^e concours photos sur le thème « Reflets du Grésivaudan ». Il est ouvert à tous les amateurs, petits et grands, avec à la clef de nombreux lots. Que diriez-vous

de découvrir sous un nouveau jour le territoire des 46 communes du Grésivaudan ?

Appareil photo à la main, chacun est invité à trouver l'inspiration sur le thème « Reflets du Grésivaudan ». Toutes les déclinaisons sont possibles : sociale, patrimoniale, culturelle, environnementale, etc. Ce concours est gratuit et ouvert à tous les photographes amateurs, en individuel ou en collectif, avec un maximum de quatre personnes. Les participants travailleront, au choix, en argentique ou en numérique. La remise officielle des prix aura lieu lors d'une soirée organisée en fin d'année.

[TRIBUNE POLITIQUE DE LA MINORITÉ]

Argent public : vrai ou faux débat ?

Lors du conseil municipal de mars, Sylvain Michalik, notre spécialiste de l'immobilier, avait déjà alerté la majorité sur le coût exorbitant du projet de rénovation de l'ex-caserne des pompiers (budget de 400 000 € pour environ 200 m²). Aujourd'hui, nous nous interrogeons à nouveau sur le risque de dérive du budget de la reconstruction du lieu de vie (ex-bar du square).

Lors du conseil municipal de mai, Christophe Gauvain, membre du groupe de travail sur ce projet (mais pas toujours convoqué), a attiré l'attention du conseil sur plusieurs points :

- Les honoraires de maîtrise d'œuvre (72 000 €) semblent excessifs au regard de la banalité du projet proposé. En effet, reprenant le thème de la gare, le cabinet d'architecture, retenu par la majorité en catimini (notre représentant n'ayant pas été convié), propose un hall de gare rectangulaire à toit plat, sans âme, contrairement à l'objectif affiché dans le cahier des charges. La minorité ne partage pas ce parti-pris architectural et l'a clairement exprimé.

- Le budget prévisionnel de cette esquisse de bâtiment adossé à l'ancienne gare, et sans équipement intérieur (à la charge de l'exploitant), atteint environ 2 500 € HT le m², sans compter les honoraires, la réfection de l'ancienne gare, le réaménagement du parking et des espaces verts... L'addition apparaît déjà salée, et dépasse de 47 % l'enveloppe votée de 500 000 € lors du budget prévisionnel.

Mais il ne faut surtout pas en parler, le citoyen contribuable ne doit pas savoir... Lors de ce conseil, le Maire nous a coupé la parole, arguant d'un « faux débat » (sic), et qu'il s'agissait d'une « esquisse ». Une esquisse... de dérapage probablement !

On comprend mieux, dès lors, pourquoi on « oublie » régulièrement de nous convoquer au sein des groupes de travail, voire à nous faire taire en parlant de « faux débat », alors même qu'il s'agit de débats essentiels. Et si pour certains politiques peu scrupuleux de l'argent public, l'argent du contribuable apparaît comme un vrai « faux débat », pas étonnant que d'importantes dérives budgétaires puissent être constatées.

Christophe Gauvain / Clotilde Nicolussi-Castellan / Sylvain Michalik / Luc Meunier / Agnès Schuster

[BRÈVES]

Tri des déchets plastiques : plus simple et plus facile !

Fini les hésitations... Depuis le 1^{er} juin dernier, tous les emballages plastiques (pots de yaourt, barquettes, gobelets, bouteilles de lait, etc.) vont dans la poubelle verte « Je trie » pour être recyclés.

Budget municipal 2016

Dans le cadre de sa démarche en matière d'éthique de démocratie et de transparence dans son action publique, la municipalité de Saint-Ismier a tenu à publier le budget de la commune, à partir de cette année, sur le site Internet de la mairie.

Coworking dans le Grésivaudan

Donnez votre avis sur la création d'espaces de travail partagés sur le territoire, en répondant au questionnaire en ligne de la Communauté de communes du Grésivaudan (CCPG) : <http://bit.ly/TLGresivaudan>

Transports en commun dans le Grésivaudan

Pour la rentrée 2016, une nouvelle offre de mobilité baptisée « TouGo ». Objectifs : proposer un réseau mieux adapté, améliorer l'offre et les correspondances et dynamiser le service. Attention : certaines lignes changent !

[TRIBUNE POLITIQUE DE LA MAJORITÉ]

À Saint-Ismier, l'enfance et la jeunesse ont la part belle

Depuis le début du mandat, un des grands axes du projet de la municipalité pour Saint-Ismier est la politique enfance/jeunesse/scolaire.

À la crèche, les dix nouveaux berceaux, portent à soixante le nombre de places offertes. S'y ajoutent les places des trente assistantes maternelles accompagnées par un RAM (Relais d'Assistants Maternelles) dynamique. Enfin, l'accès aux crèches intercommunales complète une offre importante de modes de garde.

Dans les écoles, pas de menace de fermeture de classe en 2016.

La modernisation des équipements informatiques et les aménagements (talus, préau, cour, etc.) se poursuivent. Les CM2 se voient toujours proposer un séjour au Frioul. Ils y découvrent un nouveau milieu, la vie en collectivité, et ils se préparent à une entrée au collège sereine, en développant une belle cohésion de leur classe d'âge.

De nombreuses activités sont par ailleurs proposées tout au long de l'année dans le cadre scolaire, péri-éducatif et périscolaire.

Un point noir : les abords saturés de voitures. À la rentrée, un travail sera lancé pour réactiver, avec les parents d'élèves, le « pédibus », dont la renaissance permettrait un désengorgement des voies et un sain exercice pour les enfants.

Pour les collégiens, les déplacements doux seront aussi encouragés. La sécurisation a été renforcée par une zone 30, l'installation de nouvelles places de parking et d'un dépose-minute. Et, sous peu, collégiens et lycéens bénéficieront d'abris bus déployés le long des parcours.

Les moments de détente des enfants et des jeunes sont organisés au Centre de loisirs, au local « Jeunes » et en séjours. Un partenariat avec le parc naturel régional (PNR) de Chartreuse et le parc d'une autre région se dessine. Activités de qualité, projets des jeunes menés à leur terme, convivialité et citoyenneté seront ainsi renforcés.

Merci aux agents de la commune qui contribuent grandement par leur travail et leur engagement à la réussite de ce secteur, source de vie et de dynamisme pour notre commune.

agora
L'AUTRE THÉÂTRE

[SAISON 2016/2017 DE L'AGORA]

Soirée de présentation du programme

Soirée d'ouverture de la saison culturelle de Saint-Ismier, en présence des nombreux acteurs de cette riche saison le vendredi 30 septembre 2016 à 19h à l'Agora.

Vous y découvrirez :

- Les spectacles programmés à l'Agora ;
- Les animations organisées par la médiathèque de l'Orangerie ;
- l'action associative artistique avec :
 - Les arts plastiques de ART'SI
 - la musique, le chant de l'AMZOV

👁️ Ouverture dès maintenant des réservations en ligne (www.agora-saint-ismier.com ; infospectacle.agora@saint-ismier.fr) ou à l'accueil de la mairie (04 76 52 52 25).

[MÉDIATÈQUE DE L'ORANGERIE]



L'établissement culturel fête son 30^e anniversaire

Invitation à une visite-conférence sur le thème : « Le Clos Faure, de la renaissance au XIX^e siècle » le samedi 10 septembre 2016 à 10h30 devant la médiathèque

Dans le cadre de son 30^e anniversaire, l'équipe des bibliothécaires et bénévoles de la médiathèque de Saint-Ismier invite Jean Roinat, paysagiste et géographe ismérien, à présenter le lieu où elle est située, le Clos Faure. Localisée dans un site magnifique, cette ancienne propriété bourgeoise est représentative des villégiatures implantées au XIX^e siècle, à proximité de certaines villes. Le prestige de ce lieu est également dû à son jardin, dont le style sera évoqué pendant la visite du parc.

Construite pendant la Renaissance, cette propriété a appartenu à diverses familles jusqu'à son acquisition par la famille Felix-Faure, qui l'occupa 200 ans. Une brève description de la maison et de ses communs, dont l'Orangerie, révélera les traces visibles des différents styles architecturaux de cette bâtisse aux lignes simples, typiques de ce type de demeure dans notre région. Depuis, le Clos Faure est devenu à la fois un espace public et un lieu d'habitation. Une allocution de Monsieur le maire et un apéritif convivial achèveront cette matinée d'anniversaire. Toutes les anciennes bénévoles de l'association « La bibliothèque de l'Orangerie » sont cordialement invitées.

[LES ARTS DU RÉCIT]

Conte pour la petite enfance

Dans le cadre de son partenariat avec le festival « Les Arts du récit en Isère », qui organisait sa 29^e édition du 9 au 21 mai 2016, la médiathèque de l'Orangerie a accueilli le 18 mai dernier la narratrice Carole Gonsolin avec un conte intitulé « Love me doux ». Dotée d'une grande sensibilité, Carole Gonsolin a su capter l'attention des petits par la voix et les gestes

pour faire vivre l'histoire de l'arrivée de bébé dans la maison.

Ce spectacle a ravi les petits enfants de 2 à 4 ans venus nombreux avec leurs parents ou assistantes maternelles. Au total, 35 enfants, dont 17 enfants de la crèche et du Centre de loisirs, ont entendu ce conte avant de prendre un bon goûter.



“Ciné-reportages”

Saison 2016/2017

Projection des films sur écran géant, en présence des réalisateurs. Séances à 15h, puis à 19h.

Une autre manière de voyager !

- **Jeudi 13 octobre 2016** – *Solidream, trois ans de défis autour du monde*
- **Jeudi 24 novembre 2016** – *La Perse* (Iran, 9000 ans de civilisation)
- **Jeudi 15 décembre 2016** – *Peuples des mers du sud* (découverte de sociétés insulaires)
- **Jeudi 19 janvier 2017** – *Bouthan-Ladakh* (Himalaya)
- **Jeudi 16 février 2017** – *Niger, du fleuve aux savanes*
- **Jeudi 16 mars 2017** – *Voyage en terre(s) d'Arménie*

CAP MONDE

CONNAISSANCE
DU MONDE

À L'ÉCRAN, UN FILM - SUR SCÈNE, L'AUTEUR

Carnets
de Voyage

LES CONFÉRENCES-REPORTAGES

[DÉVELOPPEMENT DURABLE]

Le moustique-tigre : à chacun de lutter contre son installation

Originare d'Asie, le moustique-tigre est arrivé en Isère en 2012. Ne dépassant pas un centimètre, son corps est noir et ses pattes rayées de blanc. Il peut transmettre par piqûre les virus de la dengue, du chikungunya ou du zika.



Comment vit-il ?

Il s'installe en milieu urbain ou péri-urbain. Son rayon de déplacement ne dépasse pas 100m. Seules les femelles piquent (le jour). Le sang prélevé leur fournit un repas protéiné nécessaire au développement des œufs. Elles pondent sur une partie sèche près des eaux stagnantes. La larve aquatique se transforme rapidement en nymphe puis en adulte ailé. Et le cycle recommence.

Comment éviter son installation ?

Notre commune, pentue et de nature calcaire, est peu propice aux eaux stagnantes. C'est l'Homme qui génère les sites de reproduction. Chacun doit donc détruire tous les gîtes larvaires et prendre quelques précautions, en évitant les produits chimiques nocifs, par exemple :

- vider et enlever tous les objets et récipients d'eau stagnante (y compris au cimetière !) : jardinières, soucoupes sous les pots, vases, bidons, pneus, sacs en plastique... ;

- nettoyer les gouttières et les rigoles d'évacuation, couvrir les réserves d'eau avec un grillage fin ou un couvercle ;

- installer des poissons ou des grenouilles dans les bassins, des nichoirs à oiseaux insectivores dans les arbres. En toute bienveillance, il faut y associer ses voisins pour que cette destruction soit efficace. Et profiter du clapotis de l'eau vive de nos fontaines car elle ne convient pas à cet hôte indésirable !



[MODES DOUX DE DÉPLACEMENTS]

Le prêt de vélos à assistance électrique expérimenté à Saint-Ismier

Un relief peu propice

L'étalement de notre commune et son caractère pentu, associés à nos modes de vie, privilégient les déplacements particuliers et motorisés, et peuvent décourager les jambes fatiguées ou les résidents peu enclins aux pratiques sportives, même si elles sont « douces ». Pour autant, la grosse proportion de trafic destiné à des trajets courts, qui encombre un réseau local inapproprié au flux intensif, ainsi que l'impact de la marche et du vélo sur notre hygiène de vie, militent pour un encouragement des modes doux et actifs.

Encourager les pratiques actives

L'aménagement de voies piétonnes et cyclables s'affiche comme l'une des priorités de l'étude du Plan local de déplacements (PLD), dont les premiers éléments ont été

présentés lors de la « Journée de l'électromobilité » du 18 juin dernier. Mais les élus municipaux ont aussi choisi d'encourager les pratiques actives de manière plus incitative.

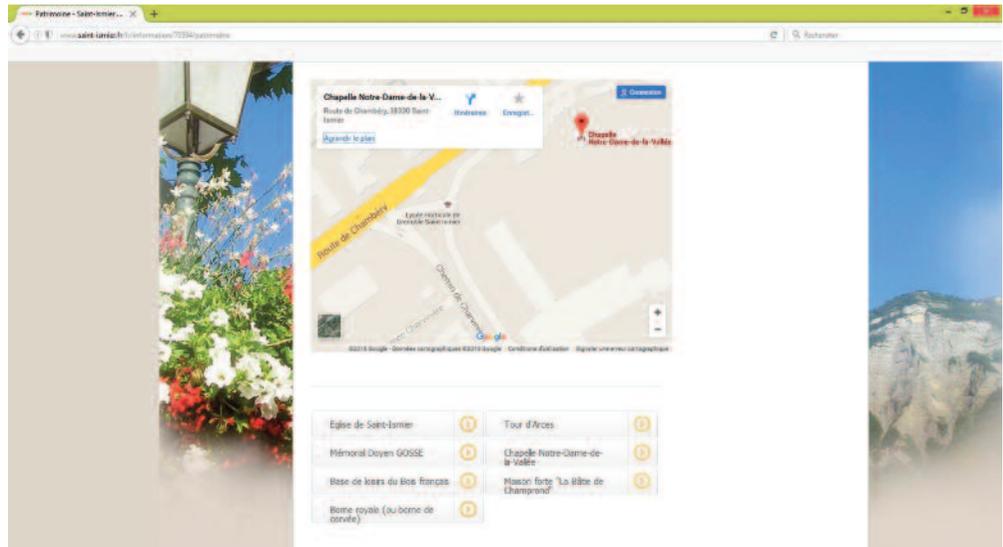
Un prêt de vélos à assistance électrique

Ainsi, la mairie propose, pendant 3 mois, le prêt de 3 vélos à assistance électrique (VAE) sur une durée de 15 jours. Gratuitement, les habitants peuvent ainsi tester les VAE sur les chemins communaux et les pentes de Chartreuse. Une tombola a été organisée le 18 juin dernier lors de la « Journée de l'électromobilité » afin de déterminer les trois premiers bénéficiaires de ces quinzaines, les autres personnes intéressées pouvant s'inscrire à la mairie afin de réserver une période. À l'issue de l'expérimentation, les trois vélos seront proposés à la vente aux habitants, à un tarif privilégié.

[PATRIMOINE]

À la découverte des sites de Saint-Ismier cet été...

Aborder la notion de patrimoine nous fait songer spontanément aux grands monuments. Cependant, pas de cathédrale sur Saint-Ismier, pas de château ! Certes, notre tour d'Arces, ancienne maison forte, est encore vaillante sur le versant du Saint-Eynard grâce à l'association éponyme qui œuvre pour sa protection. Pourtant, si nous flânon dans notre village à la recherche des témoins d'un passé plus ou moins lointain, nous découvrirons de nombreux éléments qui constituent le « petit patrimoine », qui nous interpellent sur l'histoire de notre village, et qui s'inscrivent dans celle de la vallée de l'Isère.



Une carte de Google Maps est intégrée au site web de la mairie. S'y trouve également une rubrique par sites patrimoniaux, comprenant la description, l'adresse postale et la photo du lieu d'intérêt.

Des marqueurs du passé

Les hameaux anciens, les maisons fortes, les petits édifices, les points d'eau, les croix, la borne royale et tout autre marqueur du passé nous racontent la vie de celles et ceux qui nous ont précédés. Leur combat pour assumer leur quotidien, pour survivre parfois, mais aussi leurs joies, leurs espoirs ont façonné ce territoire et lui ont donné une identité qui, aujourd'hui, nous permet de partager un sentiment d'appartenance à une même communauté villageoise et de trouver du sens au « vivre ensemble ».

La valorisation de notre patrimoine communal

Faire découvrir ce patrimoine, le valoriser, le protéger est un objectif fort de cette municipalité qui s'attache à accompagner les habitants qui œuvrent dans ce sens, à rénover les éléments patrimoniaux qui lui appartiennent ainsi qu'à conseiller les propriétaires privés. D'ailleurs, le site Internet de la mairie a été récemment enrichi, dans sa rubrique « Patrimoine », de cartes permettant la localisation des éléments patrimoniaux de notre belle commune.



Christiane SCHEMEIL,

Conseillère municipale déléguée à la valorisation du patrimoine
Présidente de la « commission patrimoine »

Si Saint-Ismier m'était conté...

Au gré de vos centres d'intérêt, de votre humeur, en fin de semaine, après un repas en famille, ou à la recherche d'un but pour une promenade de santé, vous trouverez des sujets de balades et de visites grâce aux cartes figurant sur le site Internet de la mairie, rubrique « Cadre de vie/Patrimoine ». L'une digitale, de Google Maps, est interactive et vous renvoie à un commentaire concernant le site sélectionné. L'autre carte, éditée par les services municipaux, indique, pour chaque site, un numéro qui renvoie au commentaire correspondant. Cet inventaire des sites patrimoniaux n'est pas exhaustif et de nouveaux éléments viendront enrichir cette rubrique du site web de la mairie au fur et à mesure. Nous vous invitons à partir à la recherche de ces traces du passé, parfois très discrètes et méconnues.



Ouverture de la saison à la base de baignade du Bois Français, tous les jours du 21 mai au 4 septembre 2016, de 10h à 20h.

Avec ses 75 hectares de nature, en plein cœur du Grésivaudan, entre Saint-Ismier et Le Versoud, la base de loisirs du Bois Français constitue le plus important site naturel périurbain de la région. Accessible toute l'année, il propose, en fonction des saisons une multitude d'activités (sports nautiques, baignade, promenade...) pour les petits et les grands. Nouveauté cette année : une liaison balisée vers l'espace naturel sensible du bois de La Bâtie !

[ANIMATION MUNICIPALE]

Soirée théâtrale médiévale à la tour d'Arces



Le 21 mai dernier

une pièce de théâtre a été jouée à la tour d'Arces. Cette soirée familiale, qui a connu un vif succès, s'est clôturée par la visite de la tour d'Arces, guidée par les membres de l'association éponyme, et par un buffet de gourmandises médiévales, nimbé d'obscurité, offert aux spectateurs avant qu'ils ne repartent à la lumière des lampions.

[CÉRÉMONIE PATRIOTIQUE]

Commémoration du 8 mai : des jeeps militaires à Saint-Ismier



Outre les traditionnels dépôts de gerbes au mémorial Doyen Gosse, à la plaque d'André Lagier et au monument aux morts sur la place de l'Eglise, un défilé de jeeps militaires s'est déroulé dans les rues et le parc de Saint-Ismier, avec des soldats en uniforme d'époque. Un temps fort qui a marqué les esprits des grands, comme des petits.



[SPORT]

Les courses hippiques du « Jumping Grenoble/Saint-Ismier »

Implanté sur Saint-Ismier à La Bâtie, le centre hippique des Alpes (CHA) organisera du 29 au 31 juillet prochain la troisième édition du « Jumping Grenoble/Saint-Ismier ». A l'été 2015, cette compétition nationale, de niveau amateur et pro2, avait comptabilisé plus de 700 engagés sur le week-end. Le public avait pu notamment assister aux finales du Global Tour Isère réunissant les meilleurs cavaliers du circuit amateur, ainsi qu'à des épreuves de niveau pro2 avec en tête d'affiche un Grand Prix à 1m35. Cette année, le concours passera du niveau pro2 à pro1 (épreuve phare à 1m40) et il est envisagé un concours international d'ici 5 ans.



AMZOV – Association Musicale de la ZONE Verte

L'école de musique « L'association musicale AMZOV » ouvre un nouvel atelier, chorale adulte, le lundi de 18h30 à 20h à la

salle des écrans de l'Agora. Charlotte Masse-Navette, professeur de piano, est le chef de chœur de cette chorale.

Cette activité est ouverte à tous, musiciens ou non musiciens, à partir de 16 ans. Elle a pour vocation d'initier au chant à plusieurs voix dans une atmosphère conviviale, à travers un répertoire varié allant du classique à la variété en passant par la musique du monde et le gospel. La chorale adulte aura l'occasion de se produire plusieurs fois dans l'année, au sein de l'AMZOV, comme à l'extérieur. Elle sera accompagnée par les différents orchestres de l'école.

Pour la rentrée prochaine 2016-2017, les pré-inscriptions sont ouvertes tout le mois de juin et début juillet. Vous pouvez vous rendre au secrétariat de l'école, place de l'Agora à Saint-Ismier, ou au 04 76 52 34 14 ou à amzov@orange.fr.



Chorale dauphinelle de Saint-Ismier

Forte d'une expérience de plus de 30 ans, la chorale dauphinelle de Saint-Ismier, qui compte une cinquantaine de choristes, donnera trois concerts fin novembre 2016. La Petite Messe Solennelle de Gioacchino ROSSINI Dauphinelle donnera une version avec le chœur, 4 solistes, 1 pianiste et 1 accordéoniste. Les concerts seront donnés en l'église de Claix le 25 novembre à 20h30, en l'église de Saint-Ismier le 26 novembre à 20h30 et en l'église Saint-Jean à Grenoble le 27 novembre à 17h30 (ce dernier concert en partenariat avec l'Association les Blouses Roses, dont l'objectif est d'apporter un « mieux être » aux personnes hospitalisées).

Les billets seront en prévente à 18€, tarif réduit : 13€ pour les jeunes, étudiants et demandeurs d'emploi. Tarif à l'entrée : 23 €).

EnVie

L'association des familles et des amis des résidents de l'EHPAD La Providence à Corenc lance un appel à mémoire pour « faire revivre l'histoire de la maison de La Providence à Corenc ». Si vous-mêmes, des proches ou amis, avez connu cette maison, si vous souhaitez partager des informations à ce sujet (photos d'époque, lettres, témoignages de vie, anecdotes), **contactez « EnVie » : place André Moch 38700 Corenc ou sur envie.histoireprovidence@gmail.com ou au 06 48 64 24 61.**



Cadres seniors bénévoles : pour les cadres à la retraite

Aux cadres à la retraite ou pré-retraite, cadres commerciaux, administratifs, ingénieurs, l'association Cadres Séniors Bénévoles (CSB) offre l'opportunité de mettre leurs compétences professionnelles au service des :

- étudiants des écoles et universités pour les préparer à la vie professionnelle ;
- porteurs de projets de création ou de reprise pour les aider à préparer leur projet ;
- jeunes entreprises pour les aider à définir et réaliser un projet de développement ;
- cadres et ingénieurs en reconversion ou à la recherche d'un emploi afin de les accompagner.

Si vous avez un peu de temps disponible et si vous avez envie de rester actif et utile aux autres, informations à www.cadres-seniors.com Contact au 04 76 04 76 54 ou à contact@cadres-seniors.com

Maison Pour Tous (MPT)

La Maison Pour Tous (MPT) propose un stage de poterie pour les enfants de 4 à 14 ans, à l'atelier de Saint-Ismier (81 chemin de la Poulatière), du 11 au 15 juillet 2016, de 9h30 à 11h30. Dans un climat ludique, nous réaliserons des objets qui seront cuits, puis émaillés dans un deuxième temps. La technique est abordée, mais l'objectif est de donner forme à la matière dans le plaisir. Ce sera pour vos enfants un vrai moment de détente dans le calme et une occasion de se centrer, d'exprimer sa personnalité. Prix : 60€ la semaine plus adhésion à la MPT, 3€ familles de Saint-Ismier, 5€ familles autres communes. Ce stage est animé par Sylvia PISON, animatrice des ateliers de Montbonnot et Saint-Ismier.

Pour plus de renseignements et inscription, contactez l'animatrice à sylvia.pison@gmail.com ou au 04 76 52 37 33 ou au 06 89 70 61 48.



Association pour le don de sang bénévole du Saint-Eynard

L'association des donneurs de sang bénévoles du Saint-Eynard a tenu son assemblée générale le 4 mars dernier. L'occasion d'honorer Béatrice CORNEC, Martine DESIGAUX (45 dons), Pierre ZILBER (75 dons) de Saint-Ismier et plusieurs donneurs des communes du secteur. Un grand merci à eux. Le Conseil d'administration a reconduit à la présidence, Janine BARBIER (également présidente de l'Union départementale). Il est important que les donneurs viennent régulièrement et recrutent de nouveaux volontaires dans leur entourage : les malades ont toujours besoin de nous tous !

Prochaine collecte à Montbonnot (Pré de l'Eau), le 4 juillet 2016 de 11h à 14h et de 16h30 à 20h.

Dimanche 10 juillet 2016

Démonstrations aériennes toute la journée. Entrée 10€ ; (gratuit pour les moins de 12 ans). Clôture avec la Patrouille de France, à l'aérodrome de Grenoble - Le Versoud.

juillet

> Vendredi 1^{er} juillet

« **Festival de l'Arpenteur** » édition 2016, du vendredi 1^{er} au samedi 9 juillet, aux Adrets. Plus d'infos sur : <http://scenes.obliques.free.fr>

> Lundi 4 juillet

• **Collecte du don du sang** de 11h à 14h et de 16h30 à 20h au Pré de l'eau à Montbonnot.



• « **Cinétoiles** » dans le parc de la mairie, à partir de 17h jeux-animations pour les enfants, à 21h30 projection du film « Paddington », et à 23h astronomie.



> Vendredi 8 juillet

« **Vercors Music Festival** » édition 2016, du vendredi 8 au lundi 11, à Autrans et Méaudre. Plus d'infos sur : www.vercorsmusicfestival.com

> Dimanche 10 juillet

Démonstrations aériennes toute la journée (entrée 10 €; gratuit pour les moins de 12 ans), avec en clôture la Patrouille de France, à l'aérodrome de Grenoble - Le Versoud.

> Lundi 11 juillet

« **Cabaret frappé** » édition 2016, du lundi 11 au samedi 16 juillet, au jardin de ville à Grenoble (totalement gratuit et sur une scène unique). Plus d'infos sur : www.cabaret-frappe.com

> Jeudi 14 juillet

Fête nationale (jour férié).

Festival « Chap à Chap » édition 2016, du jeudi 14 au dimanche 17 juillet, à Saint-Pierre d'Allevard. Plus d'infos sur : www.chapachap.fr

> Vendredi 15 juillet

« **Jour du maire** », fermeture exceptionnelle des services municipaux (mairie, Agora, médiathèque).

> Mardi 19 juillet

« **Rencontres Brel** » édition 2016, du mardi 19 au dimanche 24 juillet, à l'église Saint-Hugues à Saint-Pierre-de-Chartreuse. Plus d'infos sur : www.rencontresbrel.fr

> Vendredi 29 juillet

« **Jumping Grenoble/Saint-Ismier** » édition 2016, du vendredi 29 au dimanche 31 juillet, au centre hippique des Alpes (CHA) à La Bâtie.

août

> Mercredi 17 août

L'Ultra Tour des 4 Massifs (Vercors, Taiffefer, Belledonne et Chartreuse), l'UT4M, du mercredi 17 août au dimanche 21 août. Plus d'infos sur : <http://ut4m.fr>

> Vendredi 26 août

« **Échappée Belle, l'ultra trail de Belledonne** » édition 2016, du vendredi 26 au dimanche 28 août. Plus d'infos sur : www.lechappeebelledonne.com

> Mardi 30 août

Journée d'olympiades intercommunales jeunesse à Biviers.

sept.

> Jeudi 1^{er} septembre

Rentrée scolaire 2016/2017.

> Samedi 3 septembre

• **Festival « Uriage-en-Voix »** édition 2016, du samedi 3 au dimanche 4 septembre, au parc d'Uriage. Plus d'infos sur : www.uriage-les-bains.com

> Samedi 3 septembre

• **Forum des associations** de Saint-Ismier, de 8h30 à 13h à l'Agora.



> Dimanche 4 septembre

Vide-grenier et brocante, organisés par le Comité des fêtes de Saint-Ismier, de 8h30 à 17h, place de l'Agora.



> Lundi 5 septembre

Collecte du don du sang de 11h à 14h et de 16h30 à 20h au Pré de l'eau à Montbonnot.

> Samedi 10 septembre

La médiathèque de l'Orangerie fête ses 30 ans, par une visite-conférence sur le Clos Faure, à 10h30 devant la médiathèque.

> Samedi 17 septembre

« **Journée européenne du patrimoine** », à Saint-Ismier, l'édition 2016 est consacrée à la découverte du site du torrent du Manival (circuit découverte avec



des guides, rencontre avec des entomologistes et spécialistes du torrent, animations festives prévues à l'arrivée et projection de films).

> Jeudi 22 septembre

« **Coupe Icare** » édition 2016, du jeudi 22 au dimanche 25 septembre, à Saint-Hilaire du Touvet/Lumbin. Plus d'infos sur : www.coupe-icare.org



> Dimanche 25 septembre

Cross du Manival, dans le cadre du « Challenge Intercommunal du Grésivaudan ». Inscriptions à 8h30 et départs à 9h45 (pour le 6 km marche), 10h (pour le 6 km course et le 12 km) et 11h45 (pour le mini-cross des enfants) à l'Agora. Remise des récompenses à 12h15 à l'Agora.



> Vendredi 30 septembre

• **Vernissage** de l'exposition de l'association « Art'Si », à 18h à l'Agora.

• **Soirée de présentation** du programme culturel de la municipalité (Agora, médiathèque et AMZOV) pour la saison 2016/2017 de 19h à 20h30 à l'Agora.